



## SEJOUR BMX CALIFORNIE

Du 20 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2010

### Contrat:

Entre les soussignés :

L'association **NATHYWORC** production, 5 le grand maudet 33230 Chamadelle France  
0615517867 [sgauthier69@aol.com](mailto:sgauthier69@aol.com) représentée par M. GAUTHIER

D'une part, et

M, ou Mme.....

Adresse.....

.....

.....

Adresse email :.....

N° de téléphone :.....

N° de sécurité sociale:.....

Date de naissance:

Pour les personnes mineures (moins de 21 ans âge l'égal international).

Je soussigné M. ou Mme .....

Responsable légal du M. ou Mme .....

Domicilié au

.....

.....

Décharge toutes responsabilités à L'association **NATHYWORC** production.

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

*Nathyworc Production 5 le grand maudet 33230 Chamadelle*

*Sgauthier69@aol.com 06 15 51 78 67*

## **ARTICLE 1**

Pour répondre et satisfaire au mieux à son obligation de sécurité L'association **NATHYWORC production**, s'engage à :

Soumettre les pratiquants qui lui sont confiés à un encadrement respectant la législation en vigueur.

Proposer des activités adaptées aux aptitudes physiques, morales et techniques des intéressés.

Faire cesser dès sa 1<sup>er</sup> manifestation, une activité dangereuse.

Prévenir tout risque d'accident dont l'imminence serait patente

Éviter que les pratiquants ne s'exposent à des dangers dont ils pourraient sous-estimer la gravité

De plus, le responsable pourra annuler toute activité s'il juge que les conditions de pratique ou notamment météorologiques ne sont pas réunies pour assurer la plus grande sécurité des pratiquants

## **ARTICLE 2**

L'association **NATHYWORC production**, s'engage à fournir aux pratiquants, des services de 1<sup>er</sup> secours, ainsi qu'un dispositif nécessaires en faveur des pratiquants s'il survenait un accident. En revanche, l'association ne prendra pas en compte les soins ainsi que les frais occasionnés par ceux ci. Il est donc obligatoire pour chaque adhérent de souscrire **une assurance** comportant les critères suivants. **Assurance complète annulation/ assistance/ rapatriement/ et bagages.**

Cette souscription est justifiée, auprès de ..... par la production d'une **attestation**, ou copie certifiée conforme du document remis par l'assureur lors du paiement de la prime.

Une décharge de responsabilité est à fournir au dossier/contrat, en cas de soins, traitement, etc., pour fournir aux services compétant lors du séjour (en français et en anglais). **L'attestation traduite sur papier libre**

Exemple :

Je soussigné(e), ....., mère ou père de ....., certifie donner en cas d'accident tout pouvoirs à prendre les décisions nécessaires à NATHYWORC/GAUTHIER Sébastien lors du stage aux usa du 20/10/2010 AU 04/11/2010.

fait à ..... le .....

signature

### **Traduction**

For the stage usa 20/10/2010 AT 04/11/2010..

the undersigned ..... mother/father of..... certifies that she gives

NATHYWORC/GAUTHIER Sébastien authority to take any necessary decisin in case of accident.

done in..... on .....

De plus l'association **NATHYWORC production** saurait être responsable quelles que soient les conditions ou les conséquences de vol, casse matériel, perte, détérioration de tous biens personnels ou oubliés des affaires personnelles des adhérents.

### ARTICLE 3

L'association **NATHYWORC production** s'engage à organiser au mieux les conditions du séjour mais ne sera en aucun cas responsable d'un mauvais fonctionnement des partenaires adhérents et vacataires prestataires. Tels qu'hôtel, location véhicule, activité etc.

Les conditions du séjour seront régies par la réglementation en vigueur ainsi que par la codification du pays.

Dans l'hypothèse ou du matériel appartenant à l'adhérent .....serait utilisé en complément de celui fourni par le prestataire, celui-ci s'oblige à en examiner ou en faire examiner la fiabilité, afin de ne l'employer que s'il a préalablement l'agrément de L'association **NATHYWORC production**.

### ARTICLE 4

M ou Mme..... s'engage à fournir toutes informations sur les pratiquants (maladie/allergie/ Etc.) susceptibles de modifier les stages/animations/séances.

En cas de problème spécifique, l'adhérent devra justifier par une **ordonnance médicale ( en français et en anglais)** ou tout autre document légal de moins de 3 mois l'utilisation ou la prise en charge de tel ou tel produits ou matériel.

Il est demandé pour conclure le contrat une **photocopie du passeport** à jour.

### Ai-je besoin d'un visa pour me rendre aux Etats-Unis ?

Non pour Les titulaires

- d'un passeport électronique  
ou
- d'un **passeport français à lecture optique** délivré avant le **26 octobre 2005**

Depuis le 12 janvier 2009, vous devrez impérativement faire une demande d'autorisation de voyage électronique. Cette nouvelle disposition concerne les ressortissants des pays bénéficiaires du Programme d'Exemption de Visa (Visa Waiver Program, VWP).

L'autorisation est actuellement gratuite et s'obtient sur internet, grâce au système ESTA (Electronic System for Travel Authorization).

**A savoir:**

- Il est recommandé d'effectuer la demande au minimum 72 h avant le départ de votre vol.
- L'autorisation ESTA est valable 2 ans, tant que votre passeport est valide durant cette période.
- Ce formulaire remplacera à terme la fiche de renseignements à remplir dans l'avion avant d'atterrir aux États-Unis.
- Il est préférable de se munir d'une copie de cette autorisation afin de faciliter les formalités de contrôle.

Voici le lien qui vous permettra de faire vos demandes :

<https://esta.cbp.dhs.gov/esta/esta.html>

<http://www.state.gov/>

En ce qui concerne les passeports, vérifiez la validité auprès de votre Mairie ou sur le site [www.office-tourisme-usa.com](http://www.office-tourisme-usa.com)

## ARTICLE 5

L'association **NATHYWORC production** s'engage à fournir un encadrement, s'occuper du transport sur les lieux de l'activité, suivre les règles en vigueur sur la législation de la discipline, organiser et gérer les horaires, les 3 repas (petit déjeuner, déjeuner, dîner) (soit 10\$ par repas, sauf petit déjeuner compris dans le forfait de l'hôtel). Les suppléments seront à la charge de l'adhérent.

Vous serez logé en chambre de 4, (les chambre comprenant 2 grands lits, douche, frigo, tv, clim, etc.) les hôtels possède une lave linge, un sèche linge, une piscine, etc.

Pour une location de chambre individuelle, le supplément sera à la charge de l'adhérent

Le voyage se fera par (en attente), *aller et retour. Le départ se fera le 20 octobre 2010 de l'aéroport international Charles de gaulle. Le retour ce fera au même lieu le 4 novembre 2010.*  
*à titre indicatif*

L'information sur Le numéro du vol ainsi que le terminal d'embarcation se fera par email ou téléphone, après avoir confirmation de ceux-ci. Au plus tard 10 jours avant la date du départ.

En aucun cas L'association **NATHYWORC production** ne pourra être tenu responsable des modifications d'horaires ou du retard occasionnés par quels que problèmes que ce soit.

L'hébergement, les repas et le transport avant la date de départ et après le retour sera à la charge de l'adhérent.

En ce qui concerne les bagages, il est recommandé de ne pas transporter de produit inflammable, explosif, etc. (déodorant, spray, etc.). À acheter sur place.

De plus nous disposons pour ce séjour d'une fois 23kgs. Soit 23kgs pour les affaires personnelles, casque. Ceux ci devront être obligatoirement dans un sac et protégés. En aucun cas L'association **NATHYWORC production** ne pourra être tenue responsable des dégâts subis lors du transport.

Le prise en charge du transport du bmx est à la charge de l'adhérent soit environ 180€ allé/retour. L'association **NATHYWORC production** prendra en charges les frais d'inscription des bmx auprès de la compagnie aérienne ceux-ci devront être remboursé par la suite au plus tard 10 jours après la date du retour.

Tout supplément ou excédant de bagages sera à la charge de l'adhérent.

### Informations Importantes concernant les bagages

Informations Importantes concernant les bagages

En classe économique et depuis le 04 novembre 2009, l'enregistrement d'un second bagage est soumis à des frais supplémentaires sur les vols au départ ou à destination de l'Europe et des États-Unis , Porto Rico, les Îles Vierges des États-Unis et le Canada. L'enregistrement d'un premier bagage est toujours gratuit. Des frais supplémentaires de 55USD s'appliquent désormais à l'enregistrement d'un deuxième bagage.

Sur les vols à l'intérieur des États-Unis , l'enregistrement d'un premier bagage est facturé 25 USD par aller-simple et de 35 USD pour un deuxième bagage . Ces frais sont sans exception .

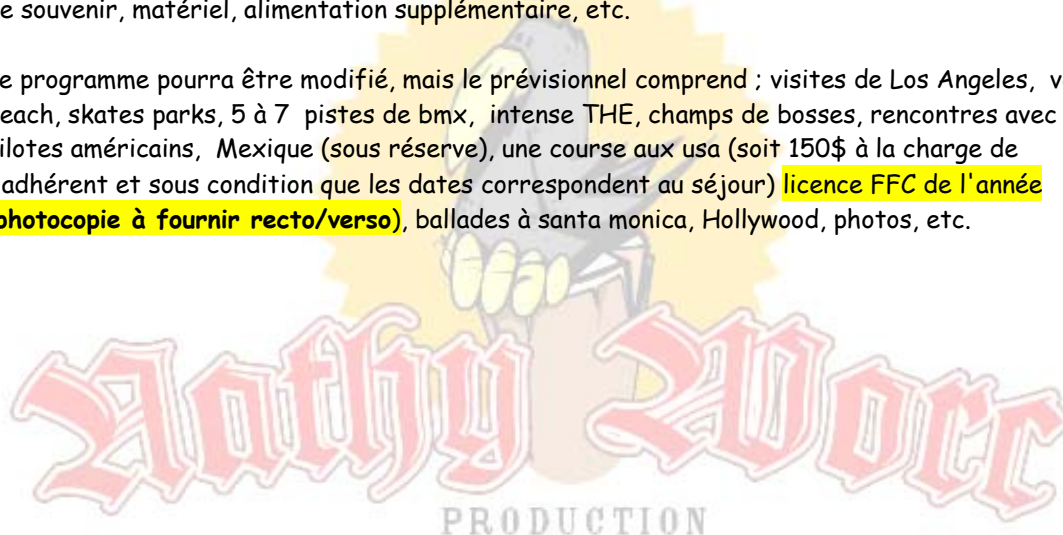
## ARTICLE 6

L'adhérent s'engage à respecter les lieux et matériel mis à leur disposition pendant et après les séances/stages/animations/hôtels/véhicules/restaurants sous peine de prise en charge par l'adhérent de toutes réparations ou changement du matériel. Tout droit visuel ou vidéo pris par L'association **NATHYWORC production** sera soumis à une demande auprès de nathyworc production. Un droit de regard sur le contenu des images prises lors du séjour par chaque adhérent sera soumis aux organisateurs avant toute propagande (quelques soit le support) pour respecter le choix de chacun ainsi que les moeurs et législation en vigueur

## ARTICLE 7

Un budget supplémentaire sera à la charge de chaque adhérent pour tout ce qui concerne l'achat de souvenir, matériel, alimentation supplémentaire, etc.

Le programme pourra être modifié, mais le prévisionnel comprend ; visites de Los Angeles, venice beach, skates parks, 5 à 7 pistes de bmx, intense THE, champs de bosses, rencontres avec les pilotes américains, Mexique (sous réserve), une course aux usa (soit 150\$ à la charge de l'adhérent et sous condition que les dates correspondent au séjour) **licence FFC de l'année (photocopie à fournir recto/verso)**, ballades à santa monica, Hollywood, photos, etc.



## ARTICLES 8

Choix de la formule (entouré votre choix) Chaque stage comprenant avion, hébergement, restauration, déplacements, visites...

### Formule 1

Du 20/10/2010 AU 04/11/2010

16 jours **prix 2800€**

En contrepartie, des prestations fournies, l'adhérent.....s'engage à verser à **NATHYWORC production avant le 15 août 2010**

la somme de .....2800€.....(somme en chiffre) € à l'ordre de **NATHYWORC production** .....deux mille sept cent euros.....(somme en toutes lettres)€, sur présentation d'une factures qui lui sera fournies à la réception du contrat et des justificatifs..

Une caution de 800€ sera demandée pour réservation. Avant **le 15 juillet**, cette caution sera encaissée pour la réservation du billet d'avion à partir du 15 juillet..

### Formules 2

Du 20/10/2010 AU 07/11/2010

19 jours + nous irons travailler notre musculature et profiter pour faire du jet ski et du quad au **Mexique, 3 jours à CABO SAN LUCAS**, hôtel sur la plage et une soirée bien frappée.

**Prix 3400€**

En contrepartie, des prestations fournies, l'adhérent.....s'engage à verser à **NATHYWORC production avant le 15 août 2010**

la somme de .....3400€.....(somme en chiffre) € à l'ordre de **NATHYWORC production** .....trois mille quatre cent euros.....(somme en toutes lettres)€, sur présentation d'une factures qui lui sera fournies à la réception du contrat et des justificatifs..

Une caution de 800€ sera demandée pour réservation. Avant **le 15 juillet**, cette caution sera encaissée pour la réservation du billet d'avion à partir du 15 juillet..

Toute annulation de la part d'un adhérent ou de L'association **NATHYWORC production** avant 110 jours, engendrera le remboursement intégral des sommes versées, dans un délai de 1 mois, Sur présentation d'un justificatif (ordonnance, attestations, etc.). Cependant toute annulation d'un adhérent avant le 15 août pourra occasionner une annulation de la part de L'association **NATHYWORC production**, après le 15 août 2010.

Toute annulation de la part d'un adhérent ou de L'association **NATHYWORC production** à la date de réservation des billets d'avion, entraînera des pénalités de 30% avant 100 jours, 40% avant 60 jours et de 65% avant 30 jours, sur le tarif du billet d'avion, à la date du 20 octobre 2010. sur toute annulation ou retrait de candidature au retour du dossier et du **chèque de caution** (le chèque établira compte de contrat), une majoration de 65€ sera du à l'association pour frais de dossier.

Tous documents devront être fournis en retour du contrat. Sous peine de non validation de celui-ci.

Contrat dûment rempli

Attestations de décharge de responsabilité/ + assurance + certificat médical

Photocopie du passeport

Photocopie FFC

Choix du cadre bmx dans la gamme USPROBIKES

Chèque de caution de 800€ ou chèque de la totalité de 2800€ ou de 3400€ selon le choix de la formule.

Fait en 2 exemplaires, A.....chamadelle....., le .20 janvier 2010...

(Un exemplaire à garder et un à me renvoyer)

Pour.....

Pour **NATHYWORC** production

M.....

M.....GAUTHIER.....

Signature

Signature



Grosse nouvelle, cette année, pour chaque participant, un cadre au choix (taille, couleur, marque, etc.) sera offert dans la gamme USPROBIKES (answear, free agent, intense, (crupi avec un supplément de 150€). Nous disons bien un CADRE OFFERT pour tout participant s'inscrivant avant le 31 MARS 2010. Choix du cadre

Modèle.....taille.....couleur.....

Référence (sur site ou catalogue **USPROBIKES**).....

---

*Nathyworc Production 5 le grand maudet 33230 Chamadelle  
Sgauthier69@aol.com 06 15 51 78 67*